

## 04/06/2021

### Chers Amis

Comme annoncé je vous communique les décisions prises lors du dernier Conseil d'Administration relatives à la rentrée de septembre.

L'UTL a eu besoin de votre soutien pour surmonter la crise sanitaire et nous avons tout mis en œuvre pour permettre une reprise de nos activités en septembre 2021.

Grâce au paiement de la cotisation qui marque votre adhésion et votre participation à un projet collectif qui contribue à la diffusion de la culture et la connaissance de notre patrimoine, vous avez témoigné votre confiance aux bénévoles de notre association. Grâce à vous L'UTL a pu couvrir ses frais fixes et financer les prestations induites par l'envoi des lettres hebdomadaires et rémunérer certains intervenants.

Il est ici, pour moi, l'occasion de mettre en valeur le rôle et l'investissement très important des bénévoles qui, grâce à leur dévouement permet à l'UTL de vous proposer pour la modique somme de 28 € de nombreuses prestations de qualité. Il est utile de rappeler que la moyenne des cotisations des principales UTL de France est de près de 70 €, avec souvent un programme moins fourni et des tarifs pour les activités payantes supérieurs aux nôtres.

Nos statuts et notre règlement intérieur ne prévoyant pas de procéder à un remboursement partiel des cotisations, nous avons néanmoins une dette morale (et non financière au regard de la somme concernée) pour n'avoir pas pu vous offrir le programme prévu.

Vous trouverez ci-dessous les principales décisions retenues par le Conseil d'Administration et les animateurs :

#### 1) **Événement Exceptionnel :**

L'année prochaine il y aura **2** événements exceptionnels :

- a. Celui prévu le mardi 1<sup>er</sup> juin, avec la venue de Marie Christine Barrault est reporté au mardi 19/10/21.
- b. Celui qui clôturera la saison le mardi 31 mai 2022, dont le thème reste à confirmer.

#### 2) **Compensation :**

Pour compenser la « dette morale » que nous avons envers vous, nous avons décidé d'attribuer à titre de remerciement pour leur soutien, aux personnes qui ont payé leur adhésion pour la saison 2020/2021, un bon d'achat de 15 € à valoir sur toutes les activités payantes (ateliers, sorties, voyages). Si vous le souhaitez au moment de votre inscription et contre remise de votre carte d'adhérent de la saison 2020/2021, cette somme sera déduite de la valeur de l'activité choisie. Vous avez également la possibilité de ne pas utiliser cette option, et nous la comptabiliserons en don.

#### 3) **Langues :**

Les cours ont été interrompus avec le 1<sup>er</sup> confinement, et un avoir de 30 € par personne avait été décidé. Les personnes qui s'étaient inscrites pour la saison 2020/2021 ont payé leur participation avec ce rabais. Malheureusement à cause des conditions sanitaires les cours ont été arrêtés avec le second confinement. Nous avons décidé de reconduire cet avoir sur la prochaine saison sans tenir compte des 2 semaines de cours qui ont pu se dérouler normalement.

#### 4) **Calendrier de reprise :**

- Afin de donner une nouvelle impulsion et de mieux faire connaître ses activités, L'UTL organisera le week end des 18 et 19 septembre 2021 des Journées Portes Ouvertes à destination de ses adhérents et de toute personne disposant de temps libre et qui souhaiterait nous rejoindre. Plus de précisions sur les lieux, horaires, programme et animations vous seront communiquées en temps utile.
- Mardi 21/9/2021 : Inscriptions et conférence à 15 heures. Nous sommes en attente de la confirmation du conférencier.
- Mardi 28/9/2021 : Permanence pour les inscriptions
- Mardi 5/10/2021 : Présentation par **Pierre Marie HUBERT** de son reportage en HD sur **l'Islande**, [cliquez ici pour voir la bande annonce](#).
- Mardi 12/10/2021 : Au théâtre, Assemblée Générale (rapport moral et financier)
- Mardi 19/10/2021 / Evénement exceptionnel avec **Marie Christine BARRAULT**
- 

## 5) Infos diverses

- Emma Masclin de l'office de Tourisme du Cambrésis me demande de vous passer le message suivant :

« Quatre magnifiques établissements du Cambrésis ouvriront leur portes à certaines dates du 3 juin au 26 août, et accueilleront des visiteurs sur réservation, gratuitement. Chaque hôtelier recevra et fera visiter les inscrits, tout en leur partageant l'histoire de la bâtisse. »

Voici les hébergeurs en question :

Le Château de la Motte Fénelon à Cambrai

Le Manoir Louis XXI à Masnières

L'Hostellerie du marché au Cateau-Cambrésis

La Rose Laitière à Saint-Martin-sur-Ecaillon

Voici le lien vers le programme de visite pour la période de juin/début juillet (jusqu'à l'été) :

<https://media.tourisme-cambresis.fr/106317.pdf>

- Les programmes détaillés des activités seront mis sur le site UTL sous quinzaine et le site sera mis à jour progressivement à compter du 20 juin.

A bientôt et merci pour votre patience et votre fidélité, dans l'attente du plaisir de vous revoir.

A bientôt

Le Président

Patrick ROUSSEL